



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
En charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

*Secrétariat général
Direction des ressources humaines*

Service de la gestion du personnel

*Sous-direction des personnels d'encadrement,
maritimes et des contractuels*

*Bureau des recrutements des personnels
d'encadrement et maritimes*

SG/DRH/SGP/EMC5.1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE
concours de chargés de recherche de 2^{ème} classe
et directeurs de recherche de 2^{ème} classe

Session 2010

I - SOMMAIRE :

II - MODALITÉ D'INSCRIPTION :

III - POSTES OFFERTS :

Les fiches de postes sont consultables sur le site :

<http://www.recherche-innovation.developpement-durable.gouv.fr>

Rubrique « Concours » puis « chargés de recherche » OU « Directeurs de recherche »

IV - CORPS DES CHARGÉS DE RECHERCHE 1^{ère} ET 2^{ème} ET DIRECTEURS DE RECHERCHE DE 2^{ème} CLASSE :

V - LA CARRIÈRE :

- Les fonctions
- les Conditions d'exercice
- les perspectives d'évolution
- la rémunération

II – MODALITÉ D'INSCRIPTION

Par envoi postal d'un dossier d'inscription :

Téléchargé sur Internet à l'adresse : www.developpement-durable.gouv.fr, puis « *Concours et formations* », « *concours* », « *e-Recrutement* » puis rubrique « *S'inscrire* »

Téléchargé sur Intranet à l'adresse : <http://intra.rh.sg.i2/> rubrique « *Recrutement/Concours* » puis « *Inscriptions* »

Obtenu sur demande auprès d'une Direction Départementale (DDE, DDEA), d'une Direction Régionale (DRE, DREAL, DRIHL), d'un Centre Interrégional de Formation Professionnelle (CIFP) ou centre de valorisation des ressources humaine (CVRH), selon le lieu de résidence.

Pour recevoir un dossier d'inscription par courrier, joindre impérativement à la demande, une enveloppe au format 22,9 x 32,4 libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie au tarif en vigueur pour une lettre de 200 grammes. A défaut, aucun dossier ne sera envoyé.

Le présent dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives éventuelles devra être confié directement aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition puisse être oblitérée à la date du **26 mars 2010** au plus tard, **le cachet de la poste faisant foi, et libellée de la façon suivante :**

Ministère de l'écologie, de l'énergie du développement durable et de la mer
Secrétariat général
Direction des ressources humaines
Service de la gestion du personnel
Sous-direction des personnels d'encadrement, maritimes et des contractuels
Bureau des recrutements des personnels d'encadrement et maritimes
SG/DRH/SGP/EMC5.1
Concours de chargés de recherche de 2^{ème} classe ou de directeurs de recherche de 2^{ème} classe
Tour Pascal B
92 055 La Défense cedex

*Tout dossier parvenant au bureau des recrutements des personnels d'encadrement et maritimes SG/DRH/SGP/EMC5.1 dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au **26 mars 2010** (date de clôture des inscriptions) ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste, sera refusé.*

III - LES POSTES OFFERTS

Sont concernés :

Le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC)

L'école nationale des Ponts et Chaussées (ENPC)

L'Institut Géographique National (IGN)

Les centres d'études techniques de l'équipement (CETE et LREP)

Le centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF)

Les contacts avec les établissements sont autorisés jusqu'au 14 mai 2010. Tout contact entre les auditions et la diffusion finale des résultats pourrait invalider votre candidature.

CHARGÉ(E)S DE RECHERCHE DE 2^{ème} CLASSE : 21

(postes sur disciplines avec spécialités distinctes)

les fiches de postes sont consultables sur le site

<http://www.recherche-innovation.developpement-durable.gouv.fr>

rubrique concours puis lien « Chargés de recherche »

–**Géophysique de surface** : sismique, électromagnétisme, méthodes électriques, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Normandie Centre (CETE), Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC) de Rouen, Le Grand Quevilly (Seine-Maritime),

–**Géographie des transports** : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Nord Picardie (CETE) à Lille (Nord),

–**Géotechnique** : Mécanique des sols non saturés et traitement des sols, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Environnement** : Écologie et infrastructures de transport, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Sismologie, Géophysique** : Risque sismique, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Automatique ou robotique** : Systèmes d'aide pour une conduite sûre et économe, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Synthèse d'image** : synthèse d'image s'appuyant sur des données physiques « physically-based rendering », Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Physico-chimie** : physico-chimie des matériaux, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Mathématiques appliquées** : Instrumentation assistée par ordinateur, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

–**Modélisation multi-physique, optique, mesures physiques** : conception de capteurs à fibres optiques pour les infrastructures de transport et des villes durables, Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC),

- Hydraulique**, Centre d'études Techniques Maritimes et Fluviales (CEFMEF), Département Recherche et modélisation, Laboratoire d'hydraulique numérique à Compiègne (Oise),
- Physico-chimie des matériaux** : comportement physico-chimique des liants hydrocarbonés, Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Méditerranée (CETE), Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC) d'Aix en Provence (Bouches-du-Rhône),
- Géologie, mécanique des sols** : Centre d'Études Techniques de l'Équipement Normandie-Centre (CETE), Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC) de Blois (Loir-et-Cher),
- Génie civil** : matériaux d'ouvrages d'art, structure, Direction régionale de l'équipement de l'Ile-de-France, Laboratoire Régionale de l'est Parisien (LREP) à Melun puis à Sourdun en 2011 (Seine-et-Marne),
- Environnement, évaluation générale** : analyse de cycle de vie des matériaux, Direction régionale de l'équipement de l'Ile-de-France, Laboratoire Régionale de l'Est Parisien (LREP) à Melun puis à Sourdun en 2011(Seine-et-Marne),
- Géographie physique** : sciences et techniques des environnements urbains et péri-urbains, Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est (CETE), Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC), Equipe de recherche associée n°31,
- Mécanique, dynamique des structures** : Unité de recherche Navier, Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées de Marne-la(Vallée (Seine-et-Marne),
- Géodésie** : gravimétrie, Laboratoire de recherche en géodésie (LAREG) à l'Institut Géographique National à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) puis à Paris 13ème,
- Géomatique** : Sémiologie graphique, Laboratoire de recherche en géomatique (COGIT) à l'Institut Géographique National , à Saint Mandé (Val-de-marne),
- Géotechnique** : Comportement des géo-matériaux complexes pour l'environnement et l'énergie, Unité de recherche NAVIER – Equipe géotechnique à l'Ecole nationale des ponts-et-chaussées à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne),
- Aménagement de l'espace** : aménagement urbain, Ecole nationale des ponts-et-chaussées à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne),

DIRECTEURS DE RECHERCHE DE 2^{ème} CLASSE : 5

(postes sur disciplines avec spécialités distinctes)

<http://www.recherche-innovation.developpement-durable.gouv.fr>

rubrique concours puis lien « Directeurs de recherche »

- **Géotechnique** : modélisation physique en géotechnique, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC),
- Géotechnique** : évaluation de la réponse sismique des sols et des ouvrages géotechniques, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC),
- **Infrastructures de transport** : approche mécanique du vieillissement et de la recyclabilité des matériaux routiers, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC),
- Science des matériaux** : matériaux cimentaires, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC),

- **Science de l'ingénieur** : matériaux composites, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC),

IV - LE CORPS DES CHARGE(E)S DE RECHERCHE ET DES DIRECTEUR(TRICE)S DE RECHERCHE

Les chercheurs (hommes et femmes), sous statut du ministre en charge de l'Ecologie, régis par le décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006, exercent l'ensemble des missions prévues par l'article L411-1 du code de la recherche (loi 2006-450 du 18 avril 2006, article 15, JO du 19 avril 2006) pour le compte des maîtres d'ouvrages publics, des collectivités territoriales et du secteur privé, dans le cadre des missions incombant aux services et établissements publics mentionnés.

Ils concourent à l'inventaire et à l'analyse des besoins, à la recherche et à l'innovation qui en découlent, ainsi qu'à la valorisation, la diffusion et la publication de leurs travaux au plan national, européen et international.

Ils peuvent également participer à la formation initiale et continue, principalement dans les organismes de recherche et dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les organismes concernés présentent les particularités suivantes :

1° Laboratoire Central des Ponts et Chaussées et Equipes de Recherche Associées (ERA) dans les Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE)

Site web : www.lcpc.fr

Le LCPC est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la tutelle du ministère chargé de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les missions du LCPC sont de réaliser des recherches dans les domaines des infrastructures et de leur usage, de la géotechnique, des ouvrages d'art, du génie civil, du génie urbain et de leurs conséquences sur l'environnement. Il conduit pour cela une large gamme d'actions allant des recherches de base et appliquées à l'expertise et au conseil en passant par le développement de logiciels et de matériels d'essai. Il assure, par ailleurs, la coordination et l'évaluation des actions de recherche-développement des centres d'études techniques de l'équipement (CETE). Ces missions s'exercent en particulier au profit des services centraux et déconcentrés du ministère chargé de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, des autres administrations et des organismes qui leur sont rattachés, des collectivités territoriales, des professionnels.

L'effectif du LCPC s'élève à 600 personnes environ, dont 200 chercheurs et 220 techniciens. Ses implantations sont Paris, pour le siège de l'établissement, Nantes, Marne-la-Vallée et Satory/Versailles. Il dispose de grands équipements scientifiques (plate-forme d'essai des structures de Paris, centrifugeuse, station d'études des systèmes de localisation, manège de fatigue de chaussées à Nantes, imageur par résonance magnétique à Marne-la-Vallée).

2° Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

Site web : www.enpc.fr

L'Ecole nationale des ponts et chaussées, établissement public à caractère scientifique, professionnel et culturel, placé sous la tutelle du ministère chargé de l'écologie, a pour mission principale la formation initiale et continue d'ingénieurs possédant des compétences scientifiques, techniques et générales de haut niveau, les rendant aptes à exercer des fonctions de responsabilité dans les domaines de l'économie, de la gestion de la ville et des territoires, de l'ingénierie mathématique et informatique, de la construction, des transports, et de l'environnement. Dans les domaines de sa compétence, l'ENPC mène des actions de recherche au sein d'une dizaine de laboratoires propres et/ou communs à d'autres organismes de recherche du génie civil, génie industriel. Elle exerce ses activités sur les plans national et

international.

L'école dispose de 10 laboratoires de recherche :

3 en sciences de l'environnement (atmosphérique, urbain et développement),

2 en mathématiques, informatique (calculs scientifiques, technologie de l'information et systèmes),

2 en mécanique, physique, géotechnique, (mécanique, physique des matières et structures, mécaniques des fluides),

3 en aménagement, transport, économie (techniques, territoires, sociétés, ville, mobilité, transports, sciences économiques),

et ces laboratoires sont animés par un noyau de 220 chercheurs permanents et 250 doctorants.

3° Institut Géographique National

<http://www.ign.fr/>

<http://recherche.ign.fr/>

L'IGN est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère chargé de l'écologie. L'IGN a pour mission de décrire d'un point de vue géométrique et physique le territoire national et l'occupation de son sol, d'en faire toutes les représentations appropriées, et de diffuser les informations correspondantes. Cette mission inclut l'entretien d'un réseau géodésique, d'un réseau de nivellement, la couverture photographique aérienne périodique du territoire, la réalisation du référentiel à grande échelle, la gestion de la documentation liée aux activités précédentes, la direction de l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques, la participation aux travaux de normalisation de l'information géographique. Il comprend 1 759 agents permanents.

L'institut a aussi pour mission de mener des recherches dans ses domaines de compétences. Ces recherches sont réalisées dans les quatre laboratoires de l'IGN qui regroupent soixante chercheurs et couvrent toute la chaîne de production d'information géographique: géodésie, recherches instrumentales, image et photogrammétrie, problématiques liées à l'utilisation de données vectorielles. Ces laboratoires sont tous situés en région parisienne : trois à St Mandé et un à Marne la Vallée (laboratoire de géodésie).

4° Les centres d'études techniques de l'équipement (CETE)

Au nombre de huit, ils sont présents sur l'ensemble du territoire avec environ 3 600 personnes. Ils s'appuient sur les organismes scientifiques et techniques du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer pour réaliser des prestations de recherche opérationnelle, et des expérimentations ainsi que des prestations de service, d'études, de contrôles d'essais, d'assistance et de conseils.

Les adresses électroniques des CETE qui proposent des postes au titre du concours de CR/DR 2010 sont listés ci-dessous :

<http://www.cete-est.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.cete-normandie-centre.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr> (pour le LREP)

5° Le centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF)

Dans ses domaines d'actions : ports et littoral maritime - signalisation maritime et fluviale - surveillance de la navigation maritime et sauvetage - équipements et réseaux de télécommunications - recherche, informatique et modélisation - voies navigables eau et environnement,

Le CETMEF exerce les missions dévolues à une tête de réseau technique du MEEDDM, il a vocation d'animer et orienter l'action du réseau des CETE, il participe au développement des échanges d'expériences et favorise la promotion des techniques maritimes et fluviales françaises à l'étranger,

Lorsque la demande lui en est faite, il peut exécuter des prestations d'ingénierie et réaliser des expertises pour les collectivités territoriales et leurs groupements, des organismes ou entreprises des secteurs public et privé,

Quelques exemples de projets, de réalisations, d'études ou de recherches pour lesquelles le CETMEF est intervenu au cours des dernières années : plan Polmar – Bouées de signalisations maritime de nouvelle génération – Base de données Candhis, recommandations pour la mise en oeuvre de béton dans les ouvrages sub-aquatiques.....)

V - LES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les chercheurs sont régis par le décret n° 94-943 du 28 octobre 1994 modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006 consultable sur le site :

www.legifrance.gouv.fr

Avancement de grade :

Les chargés de recherche sont d'abord nommés en qualité de stagiaires par arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, puis titularisé(e)s après avis du comité d'évaluation lorsqu'ils(elles) ont accompli 12 mois d'exercice de leurs fonctions. La durée du stage est prise en compte pour l'avancement pour une durée de 12 mois.

Situation	Indice nouveau majoré (INM)	Traitement brut annuel au Octobre 2009(*) en euros
CR2 1er échelon	454	25 100,34
CR2 dernier échelon (6ème)	564	31 181,92
CR1 1er échelon	476	26 316,66
CR1 dernier échelon (9ème)	821	45 390,71
DR2 1er échelon	658	36 378,91
DR2 dernier échelon (6ème)	Hors échelle A3	53 241,48
DR1 1er échelon	821	45 390,71
DR1 dernier échelon (3ème)	Hors échelle C3	64 354,18
DREX 1er échelon	Hors échelle D1	64 354,18
DREX dernier échelon (2ème)	Hors échelle E2	72 978,97

()avant déduction des charges sociales et auquel s'ajoutent la prime de participation à la recherche (environ 920 € annuel), la prime de service et de rendement : 3490 € pour les chargés de recherche, 5430 € pour les directeurs de recherche, l'indemnité de résidence variable selon les zones (0 à 3 %), et éventuellement le supplément familial de traitement..*

Peuvent être promus au grade de CR1 (INM du dernier échelon : 821) au choix après avis du comité d'évaluation, les CR2 justifiant de quatre années d'ancienneté au moins dans ce grade.

On accède au corps de directeur de recherche par concours sur titres et travaux. Les directeurs de recherche sont nommés par arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et celui-ci les affecte ensuite dans un des services ou établissements publics mentionnés, après avis du comité d'évaluation.

L'avancement au grade de DR1 (INM du dernier échelon : Hors échelle C3) puis éventuellement au grade de DR de la classe exceptionnelle (INM du dernier échelon : Hors échelle E2) ont lieu exclusivement au choix après avis du comité d'évaluation.